

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2021

Le Vendredi 19 Novembre 2021, à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au Foyer Rural sous la présidence de Madame Catherine PERRIN, Maire de la commune.

Etaient présents : Mme Catherine PERRIN, Mr Pascal CAPOEN, Mme Lydie BARRE, Mme Céline LE BREUIL, Mr Jonathan NAHOUM, Mme Catherine PAGEOT, Mr Philippe MAISONNEUVE.

Etaient absents excusés :

Mr Modesto MANSO GALAS a donné pouvoir à Mr Jonathan NAHOUM

Mr Fabrice BILLEMONT a donné pouvoir à Mr Jonathan NAHOUM

Mme Isabelle BUCHART a donné pouvoir à Mme Céline LE BREUIL

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Catherine PERRIN, Maire.

Le Conseil désigne pour secrétaire de séance Monsieur Pascal CAPOEN, Maire-Adjoint.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 7 Mai 2021 a été relu et approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION POUR QUE CHAMPCENEST DEVIENNE COMMUNE PILOTE POUR LE M57 AU LIEU DU M14.

Madame Catherine PERRIN, Maire, explique qu'il a été proposé de devenir commune pilote pour le logiciel informatique comptable M57 au lieu du M14 à compter du 1^{er} janvier 2022. Ce logiciel sera obligatoire en 2024.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

COMPTE-RENDU SUR LES TRAVAUX DES LOGEMENTS COMMUNAUX :

Mme Catherine PERRIN prend la parole sur les points suivants :

- Tous les travaux de la maison communale ont été terminés avec succès, la maison vient d'être louée à une employée de Monsieur et Madame CREACH' du Château des Hauts de Provins. Le loyer a été fixé à 750 € par mois,
- Toutes les fosses ont été vidées y compris celle du foyer rural soit une facture de 6.000 €,
- Le poste de relevage a été nettoyé et l'installation d'une carte data a été faite pour le suivi à distance du bon fonctionnement des pompes du poste de relevage,
- Tous les radiateurs ont été changés chez Josyane LAVIRON,
- Il reste quelques petits travaux à faire dans le logement communal pour pouvoir le louer début janvier 2022.

PREPARATION ET DECISIONS POUR LE NOEL :

Il est décidé de réserver 3 déguisements de mascottes pour faire un Noël exceptionnel et féérique aux enfants du village. Etant donné la crise sanitaire toutes les personnes du village ne pourront malheureusement pas tous y assister.

Un bon d'achat à la librairie de Provins pour un montant de 15 € sera offert à toutes les personnes de plus de 70 ans et aux enfants de moins de 1 an à 10 ans.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Catherine PERRIN prend la parole sur les points suivants :

- À la suite du décès de Maryse RAMBAUD, des fleurs ont été livrées sur le lieu de son enterrement,
- Monsieur Jonathan NAHOUM a été élu Vice-président du SIAC à la suite de la démission de Monsieur Jacky GUERTAULT,
- À la suite du souhait de Gabriela de quitter son poste de secrétaire à la Mairie de Champcenest, Mme Catherine PAGEOT fera une immersion de quelques jours au mois de décembre avec une convention du pôle emploi de Provins. Si elle s'avère concluante, un contrat de réinsertion professionnel sera mis en place avec une prise en charge du salaire de 80 % pendant 60 mois. Mme Catherine PAGEOT fera toutes les formations nécessaires qui seront prises en charge par le CNFPT et devra démissionner du conseil municipal,
- Les extincteurs ont été révisés à la Mairie, au Foyer Rural et à la chaufferie. D'autres manquants ont été achetés, pour l'Eglise, la Sacristie et le lavoir. Ceux de l'Eglise ont été posés et non fixés pour ne pas percer les murs puisque le site est classé aux Bâtiments de France,
- Un livret d'accueil va être mis en place pour les nouveaux arrivants.

FOYER RURAL :

Mesdames Lydie BARRE et Catherine PAGEOT du Comité des Fêtes expliquent qu'une réunion a été organisée à la demande de plusieurs parents pour mettre en place des ateliers « enfants ».

Des parents étaient surpris d'apprendre que la salle du foyer rural était disponible les samedis alors que des demandes de réservations ont été demandées et refusées.

Madame Catherine PERRIN demande à l'association de se mettre en conformité. Les deux membres du foyer présents s'engagent à clarifier la situation.

Madame Catherine PERRIN va convoquer l'ensemble des membres du foyer rural début 2022 pour faire une mise au point sur l'association du foyer rural.

CIMETIERE :

Madame Catherine PAGEOT explique la dégradation du faîtage du mur du cimetière et rappelle la réunion avec l'Association Aquibrie pour le zéro phyto. Elle demande une visite avec des conseillers au cimetière de Louan pour voir le mur refait avec l'aide de subventions et de l'association de réinsertion des prisonniers et à celui de Fontaine-sous-Montaiguillon pour l'expérimentation du zéro phyto. Un rendez-vous est fixé dès le lendemain matin avec Catherine PERRIN, Lydie BARRE, Jonathan NAHOUM et Catherine PAGEOT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.